

Autorisation pour transport de mineurs en covoiturage

Doyenné de Beauce

(Paroisses Bienheureuse Marie Poussepin,
Sainte Jeanne d'Arc en Beauce et Saint Martin en Beauce)

du jeudi 10 au vendredi 11 avril 2025

**au sanctuaire Notre-Dame de Montligeon
26 rue Principale - 61400 LA CHAPELLE-MONTLIGEON**

Pour participer à l'évènement ci-dessus,

Je soussigné(e) Monsieur/Madame (nom et prénom)

autorise mon enfant dont je suis le Père / la Mère

/ le responsable légal à effectuer un transport en covoiturage :

- à l'aller dans le véhicule de
Monsieur/Madame.....
- et au retour, dans le véhicule de
Monsieur/Madame.....

Je m'engage à fournir, si nécessaire, l'équipement de maintien adapté à l'âge ou
à la taille de mon enfant.

J'ai bien compris que le covoiturage est sous la seule responsabilité du
conducteur et de son assurance : OUI NON

Fait à, le

Signatures des responsables légaux :